

## LE MOT DU MAIRE

Porchevilloises, Porchevillois,

Lors du dernier Conseil municipal qui s'est tenu le 13 avril, de nombreuses décisions ont été soumises au vote. Afin d'être transparent avec vous et dans le but de vous informer au mieux, voici un rappel des points importants approuvés :

- Adoption du compte administratif du budget 2020 et vote du budget 2021 (*retrouvez le détail du budget dans l'annexe ci-jointe*).
- Maintien du taux d'imposition communal.
- Attribution de subventions aux différentes associations et au CCAS pour l'année 2021.
- Mise en place de la délégation « Sécurité et Cadre de vie » en la personne de Frédéric Heurteloup, conseiller municipal.
- Baisse des indemnités de Monsieur le Maire passant de 51,60% à 44%.
- Demande de subvention à hauteur de 50% pour l'installation de 22 caméras supplémentaires dans le cadre du dispositif de vidéoprotection déjà mis en place sur la commune. Montant estimé de l'opération 57 570€ HT.
- Installation prochaine d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB) en centre-ville avec le prestataire LOOMIS, pour une durée de 5 ans.
- Modification des règlements intérieurs : restauration scolaire, accueils périscolaires et extrascolaires pour la rentrée 2021/2022.

- Création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprise à destination de 5 établissements éligibles (*liste disponible en mairie, compte rendu*) à hauteur de 21 694€.

- Demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale dans le but de réduire les inégalités scolaires qui pourraient être engendrées par la fracture numérique. Cette subvention permettrait d'équiper les écoles d'un socle numérique de base.

- Création d'un « Pass Culture et Sport » qui permettra aux Porchevillois de bénéficier d'une réduction de 20€ sur leur adhésion à :

- o une association sportive ou culturelle domiciliée sur la commune.

- o une activité sportive ou culturelle municipale gérée par l'espace culturel Boris Vian.

Les détails de ces délibérations sont accessibles sur le site [www.porcheville.fr](http://www.porcheville.fr)\*

Vous pourrez ainsi visualiser le vote des élus, à savoir : qui a voté pour, qui s'est abstenu, qui ne prend pas part au vote et qui a voté contre les différents projets ou délibérations.



Votre Maire, Didier Martinez

\* Pour consulter le compte-rendu du conseil municipal :

## PAND@ VOUS ACCOMPAGNE : MISE EN PLACE D'UN POINT D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Afin de vous accompagner dans l'utilisation du numérique, notamment pour vos démarches administratives en ligne, le CCAS a conventionné avec le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) des Yvelines pour la mise en place du PAND@.

Anonyme et gratuit, le PAND@ vous assure un accompagnement individualisé (montage de dossier de retraite, CAF, EDF,...) en vous orientant vers le bon interlocuteur.



Point d'Accompagnement Numérique aux Démarches Administratives

Le référent est là pour vous expliquer les divers documents administratifs et vous aide à en maîtriser leur contenu.

**INFOS PRATIQUES : Permanence chaque mardi matin de 9h30 à 12h30 à l'espace culturel Boris Vian (Rue de la Grande Remise) Prise de RDV obligatoire auprès du PIMMS au : 01.75.83.80.42 / 07.49.29.92.80**

## COLIS DE PRINTEMPS (ANCIENNEMENT COLIS DE « PÂQUES »)

Ce colis, distribué chaque année par les membres du CCAS, est à destination des Porchevillois de + de 65 ans non-imposables sur le revenu.

Si vous répondez à ces critères et que vous n'êtes pas encore inscrit(e), merci d'apporter votre dernier avis d'imposition et carte d'identité **avant le 21 mai 2021 en mairie.**



## EXPRESSION

### TRIBUNES POLITIQUES

**Les groupes politiques s'expriment. Les textes, informations et chiffres engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.**

**Pour la liste « Porcheville c'est vous » :**

«Malgré la longueur des Conseils municipaux et les nombreuses remarques intempestives de l'opposition, notre équipe garde son cap et poursuit son travail pour concrétiser les promesses faites durant la campagne. Nous restons à votre écoute. »

*Didier Martinez, Eliane Luce, Alec Jaltier, Christèle Diez, Thibaut Jacquemin, Anne-Marie D'Andréa-Boulin, Bernard Henry, Leïla Kriche, Vincent Levistre, Béatrice Claveau, Jérôme Darel, Syvlie Dupré, Frédéric Heurteloup, Méline Bord, Alex Gendry, Gwladys Mulciba-Polycarpe, Emmanuel Junger, Kumari Chintaram*

**Pour la liste « Notre village votre avenir » :**

«Lors du dernier conseil municipal, la liste majoritaire a refusé une diminution de la taxe foncière demandée par les 2 listes minoritaires alors que le Maire avait la possibilité de baisser les taux dès cette année.»

*Paul Le Bihan, Chrystelle Grégoire et Michel Mandon*

**Pour la liste « Ensemble pour Porcheville » :**

«STOP à l'INSECURITE ! Routière, financière, sanitaire, emploi, cambriolage...

La SECURITE doit être une priorité de notre bien-être en déployant de réels moyens :

A quand son budget participatif ?

Oeuvrons toutes et tous ensemble pour Porcheville»

*Bruno Morosinotto-Hamot et Elisabeth Delettre*

## DU NOUVEAU À MANDELA

Dans la poursuite des dernières installations suite à l'ouverture de l'école en septembre dernier, 2 chantiers viennent de se terminer.

L'accès par le Chemin des Garennes est désormais pourvu d'éclairage public grâce à l'implantation de candélabres. Ceux-ci permettront de circuler au mieux aux abords de l'école (l'hiver notamment), et permettront une meilleure identification des véhicules ou attroupements positionnés près de l'entrée en cas de vandalisme.

Deuxième chantier plus ludique cette fois, l'installation d'une aire de jeux dans la cour maternelle. Cette nouvelle structure fera la joie de nos petits écoliers !



Cour des maternelles

## ENVIRONNEMENT

## DÉCHETS VERTS

Dans le cadre du nouveau marché public des ramassages des déchets, GPS&O ne prévoit un ramassage des déchets verts qu'une fois toutes les 2 semaines (au lieu de chaque semaine).

Le prochain aura lieu le mercredi 5 mai. Cette initiative, peu appréciée de certains habitants, a pour but de limiter le tonnage des déchets qui peuvent être facilement compostables.

Un changement d'habitude à prendre pour soulager notre planète !

GPS&O gère vos déchets et répond à vos questions au : 01.30.33.90.00



## PROJET

## BUDGETS PARTICIPATIFS DE LA RÉGION : RÉSULTATS ET RELANCE

Vous avez été nombreux à voter pour nos différents projets et nous vous en remercions ! Nos projets ont été lauréats et nous permettent de bénéficier de subventions pour les réaliser :

- Stations de recharge pour portable en pédalant : 7 266 € maximum
- Surveillance et amélioration de la qualité de l'air : 10 000 € maximum
- Création d'un verger communal : 8 985 € maximum

Une autre cession d'appels à projets va être lancée. Si vous avez des idées pour améliorer notre cadre de vie, n'hésitez pas à nous en faire part, envoyez un mail à : [hotel-de-ville@mairie-porcheville.fr](mailto:hotel-de-ville@mairie-porcheville.fr)

## ÉLECTIONS

Les élections Régionales et Départementales sont décalées aux 20 et 27 juin 2021.

Nous vous rappelons que la date limite des inscriptions sur les listes électorales est le 14 mai 2021. Justificatif à fournir en mairie :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

## SANTÉ

Pour rappel, depuis le 16 avril la vaccination pour les personnes de plus de 55 ans est possible par les infirmières de Porcheville.

Prise de rendez-vous au : 01.30.33.06.33

## INFOS PRATIQUES

La déchèterie de Limay est ouverte en libre accès.

Jours et horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h - 17h
- Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.

## PRÉVENTION



Plusieurs cambriolages ou vols dans les jardins ont eu lieu récemment à Porcheville et communes alentours.

N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect sur la plateforme d'entraide et d'alertes «Voisins vigilants et solidaires».

Rendez-vous sur :

[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

et laissez-vous guider, c'est facile et gratuit !

*Vous propose dans le cadre de la fête de la Nature*

# RALLYES «V'AIR»

**SAMEDI 22 MAI  
DE 14H À 17H**



**PARCOURS**  
«Biodiversité»  
Base de Loisirs

**PARCOURS**  
«Qualité de l'air»  
Dans la ville

**Animation**  
plantes dépolluantes  
et goûter

**GRATUIT** - sur inscription  
en Mairie ou sur [www.weezevent.com](http://www.weezevent.com)



Les Gourmandises  
de Porcheville

Mairie de Porcheville  
17 Boulevard de la République,  
78440 Porcheville  
01 30 98 87 87



Voici un sujet longuement débattu lors du dernier Conseil municipal du 13 avril : le vote du budget. L'ensemble des élus a pu prendre connaissance du bilan de l'année 2020.

Une gestion saine des fonds publics est la ligne directrice des élus : dépenser intelligemment tout en limitant les dépenses superflues et en faisant appel au maximum aux subventions disponibles.

L'exercice budgétaire 2020 présente un résultat positif de 370 153 € (hors report cumulé de l'année 2019). C'est ce delta positif qui permet, d'année en année, de pouvoir financer en grande partie des projets ambitieux, comme par exemple le groupe scolaire N. Mandela et la future maison médicale. Ainsi, nous ne faisons appel que modérément à des emprunts, ce qui nous permet ainsi de maintenir un faible taux d'endettement pour la commune.

Vous trouverez ci-après le détail des dépenses et recettes 2020 ainsi que la liste des projets futurs 2021.

Cordialement,  
Votre maire, Didier Martinez

## BUDGET RÉALISÉ 2020

### DÉPENSES 4 719 504 €

- 54,04% Rémunérations et charges de personnel
- 18,12% Finances (dotations aux amortissements, fonds de solidarité,...)
- 13,08% Administration générale (eau, chauffage, télécoms,...)
- 8,14% Maintenance, travaux, entretien bâtiments...
- 2,98% Activités service enfance
- 1,62% Activités espace culturel Boris Vian
- 1,34% Rh (formations, cotisations,...)
- 0,38% Activités service événementiel
- 0,22% Activités médiathèque
- 0,08% Activités communication

### DÉPENSES 3 012 241 €

- 40,44% Groupe scolaire N. Mandela
- 25,85% Cabinet médical
- 6,93% Technique, bâtiments, autres
- 6,48% Urbanisme, achat terrain
- 6,01% Remboursement emprunts
- 4,75% Finances autres (GFP,...)
- 3,36% Attributions de compensation GP&SO
- 2,99% Gymnase
- 2,41% Matériel informatique (dont serveur)
- 0,34% Espace culturel Boris Vian, médiathèque
  - 0,29% Administration générale

### FONCTIONNEMENT

### RECETTES 5 089 657 €

- 52,39% Attributions de compensation (GP&SO)
- 24,74% Impôts directs locaux
- 3,16% Administration générale (revenus logements, poste,...)
- 5,42% Finances (taxes diverses, neutralisations amortissements,...)
- 4,84% Espace culturel Boris Vian
- 2,52% Taxe additionnelle droits de mutation
- 1,96% Service enfance
- 1,89% Taxes sur les pylônes électriques
- 1,07% FNGIR
- 0,25% Compensation rémunérations/charges

### INVESTISSEMENT

### RECETTES 1 934 960 €

- 51,68% Excédents de fonctionnement capitalisés
- 21,05% Finances (apports liés dotations, amortissements, autres)
- 15,50% Subvention groupe scolaire N. Mandela
- 4,71% Plus-value sur cession d'immobilisation
- 4,30% FCTVA
- 1,56% Amendes de police
- 1,20% Subvention gymnase



## 3 QUESTIONS À...



### BERNARD HENRY, Adjoint aux Finances

#### • Est-ce que la crise sanitaire a eu une incidence sur le budget communal ?

Oui dans la répartition des postes de recettes et de dépenses. Les principales variations ont été :

- Une augmentation des dépenses en achats de matériels et de prestations dans le cadre des actions nécessaires liées aux protocoles sanitaires à mettre en place dans les lieux publics
- Une baisse des recettes sur les activités périscolaires et culturelles (ces postes de recettes étant déjà déficitaires en temps normal),
- Une forte diminution des dépenses sur le secteur événementiel.

#### • Pourquoi avoir voté le maintien des taux d'imposition lors du dernier Conseil ?

La taxe d'habitation ne fait plus partie du périmètre de la commune et va progressivement disparaître d'ici 2023.

Les taxes foncières de cette année resteront au niveau de 2020. Leur présentation va changer suite aux nouvelles réformes : le taux communal et le taux départemental vont fusionner pour n'en faire qu'un (le *taux départemental disparaît*). Au final, votre feuille d'impôts sera simplifiée.

A noter que les taxes foncières sur les terrains industriels bénéficieront d'un abattement de 50%, soit un avantage fiscal pour les entrepreneurs.

Nous n'avons pas souhaité baisser les taux d'imposition car Porcheville est l'une des communes dont les taux font partie des plus bas des Yvelines. Ils n'ont pas été modifiés depuis 2008 !

De plus, 2 aspects vont impacter notablement notre budget, à savoir :

- l'augmentation des dépenses liées au nouveau groupe scolaire (sur une année pleine en 2021)
- une diminution très probable des attributions de compensation que nous percevons de GPS&O (environ 2,6 M€ actuellement), car la communauté urbaine doit rééquilibrer son budget.

Vous comprenez bien que la gestion d'une commune nécessite une vision à long terme, et non au jour le jour. Le contexte social et économique étant incertain dans les années à venir, les élus restent prudents pour la santé financière de Porcheville.

#### • Quels vont être les principaux chantiers sur la ville en 2021 ?

Nous allons, pour les actions les plus significatives :

- Réaliser des audits énergétiques sur une partie des bâtiments de la commune.

À l'issue de ceux-ci, et sous réserve d'obtention de subventions, nous entreprendrons en priorité des travaux conséquents sur les écoles Pierre et Marie Curie et Les Marronniers,

- Finaliser les travaux de la Maison Médicale, avec l'aménagement du 1er étage,
- Equiper nos écoles de matériels informatiques via des subventions\* (cf. *délibération portant sur le « Socle numérique »*),
- Augmenter notre système de vidéoprotection (+ 22 caméras),
- Réaliser un préau dans la cour maternelle du groupe scolaire Nelson Mandela.